



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Contrat État – Office National des Forêts

PJ : Note « La gestion des forêts publique, quel rôle pour l'ONF » et rapport « Forêts en crise »

Paris le 15 juin 2021,

Monsieur le Premier Ministre,

Nos cinq organisations, représentatives d'intérêts environnementaux divers et toutes convaincues de l'importance de nos forêts pour nos concitoyens, ont pris l'habitude de s'exprimer conjointement sur les questions touchant à l'avenir de ces forêts, lorsque cela leur paraît nécessaire.

C'est ce que nous avons fait en février 2019 lors de la mission interministérielle sur l'avenir de l'ONF, avec notre document « *La gestion des forêts publiques françaises, quel rôle pour l'ONF ?* » adressé à la mission et aux ministères, et en 2020 avec notre rapport « *Forêts en crise* », adressé à Mme la députée Cattelot lors de la mission parlementaire qui lui avait été confiée. Vous avez été destinataire, en leur temps, de ces deux documents, auxquels le Comité français de l'UICN s'était joint.

Aujourd'hui, c'est à nouveau la situation de l'ONF qui nous conduit à intervenir auprès de vous. En effet, les informations dont nous disposons concernant le contrat d'objectifs en cours de préparation nous semblent de nature à justifier une ferme opposition. Ce contrat, que le Conseil d'administration de l'établissement doit examiner prochainement, ne contiendrait pour l'essentiel s'il était validé que des mesures de réduction d'effectifs et d'augmentation du niveau de facturation des services rendus, notamment aux collectivités. Il n'inclurait aucune mesure structurelle de redressement pourtant impérative au regard de la situation de l'établissement, la direction actuelle de l'ONF n'ayant d'ailleurs pas fait état de propositions constructives de redressement.

Alors même que cet établissement et ses personnels constituent le plus important des outils à la disposition de la puissance publique, État et collectivités, pour assurer une gestion forestière à la hauteur des enjeux de climat et de biodiversité ainsi que des autres services que la société en attend (production de bois, qualité de l'eau et des sols, accueil du public, ...), cette situation nous semble incompréhensible.

L'ensemble des groupes de l'Assemblée Nationale, toutes tendances confondues, viennent d'exprimer lors de l'examen en première lecture du projet de loi « climat et résilience » l'importance qu'ils attachaient à la forêt, en introduisant par amendements votés à l'unanimité plusieurs dispositions visant à améliorer la durabilité de sa gestion, en particulier pour assurer sa contribution à la politique climatique. La signature d'un contrat entre l'État et l'Office n'offrant que la perspective d'un étranglement progressif du principal opérateur de politique forestière publique apparaîtrait dans ces conditions complètement contradictoire avec la volonté de la société française.

Nous vous demandons donc instamment de retirer le projet de contrat actuellement présenté, et de reprendre les travaux, notamment à partir des réflexions menées depuis 2019, pour conduire à des propositions de redressement pérenne de l'ONF, correspondant aux attentes de la société.

Nous nous tenons à votre disposition pour contribuer à ces travaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de toute notre haute considération.



Arnaud Schwartz
Président de FNE



Bernard Chevassus-au-Louis
Président d'H&B



Alain Bougrain-Dubourg
Président de la LPO



Charlotte Meunier
Présidente de RNF



Véronique Andrieux
Directrice Générale du WWF France

Copies à :

- M. Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- Mme Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique